

05 juin 2009 -13:29

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juin 2009](#)

ALLIED PROTECTOR

Modification de la durée d'engagement de l'officier belge participant à l'opération ALLIED PROTECTOR

Modification de la durée d'engagement de l'officier belge participant à l'opération ALLIED PROTECTOR

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a pris acte de la modification de la durée d'engagement de l'officier belge participant à l'opération de l'OTAN ALLIED PROTECTOR, qui contribue aux efforts fournis par la communauté internationale afin de combattre la piraterie dans la région de la Corne de l'Afrique. Le capitaine de frégate belge participera à l'opération pendant 95 jours au lieu de 41, soit du 23 mars au 24 avril et du 29 avril au 28 juin 2009.

Le Conseil des ministres [du 24 avril 2009](#) avait autorisé l'engagement d'un officier belge dans le cadre de cette opération du 23 mars au 19 avril et du 15 au 27 juin 2009. Mais, au vu de la recrudescence des actes de piraterie dans la région, l'OTAN a décidé d'octroyer un nouveau mandat à l'opération ALLIED PROTECTOR.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>